LA FSU TERRITORIALE

22 rue Malmaison
93170 Bagnolet
contact@snuter-fsu.fr

Bagnolet, le lundi 23 novembre 2026

M David Amiel
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139, rue de Bercy75012 Paris

Objet : Préavis de grève du 1er au 31 décembre 2026

Les revendications de la jeunesse mobilisée pour son avenir depuis le mois de septembre ont agrégé les colères et le revendications d'une large part de la population contre la vie chère et pour les salaires. La participation massive aux manifestations se déroulant le samedi, malgré la politique repressive du gouvernement, est le signe qu'un profond changement de politique, en faveur des travailleuses et travailleurs et des plus précaires, est nécessaire.

La FSU Territoriale considère que les premières annonces budgétaires du gouvernement ne sont pas à la hauteur des enjeux de la période. Les 54 milliards d'euros de coupes budgétaires annoncées s'apparentent à un véritable jeu de massacre social. Les annonces du Premier ministre sont en effet scandaleuses : désindexation des retraites, gel des APL, non cumul de l'AAH et de l'ASS… Il s'agit encore une fois d'épargner les plus riches et de taper sur le plus grand nombre.

Pour la Fonction publique, les annonces salariales du Premier minister sont tout bonnement scandaleuses. L'ajout de huit points d'indice supplémentaires seulement pour les plus bas salaires maintient le traitement de plus de 600 000 agent.e.s sous le salaire minimum. En outre, cette mesure ne répond pas à l'absence de perspectives de carrière, consequence de l'écrasement des grilles.

Après le durcissement des contrôles des arrêts maladie et les restrictions concernant les autorisations spéciales d'absence, cela s'apparente à une nouvelle provocation, Affaiblir le service public et la protection sociale touche particulièrement les femmes, majoritaires dans la fonction publique et plus exposées à la précarité.

Dans ce contexte, la FSU Territoriale appelle à poursuivre les mobilisations pour mettre la pression sur le gouvernement. Il s'agit aussi de soutenir les luttes locales dans les collectivités, où il est nécessaire de continuer de peser sur les employeurs afin de revaloriser les salaires, notamment par le biais du régime indemnitaire, et d'améliorer les conditions de travail.

La FSU Territoriale réaffirme ses revendications :

- La revalorisation de 20% de la valeur du point d'indice
- L'octroi de 80 points d'indice à tous les échelons
- Un plan de déprécarisation pour sécuriser l'emploi des 25% d'agent.e.s sous contrat
- L'abrogation du jour de carence et des mesures attaquant les arrêts maladie et le temps partiel thérapeutique
- Des recrutements à la hauteur des besoins de la population et des enjeux de transition écologiques

Il est impératif que les débats budgétaires pour 2027 intègrent ces priorités. Après la ponction de 5 milliards d'euros du budget 2026, les collectivités doivent avoir les moyens d'agir et les agent.e.s de la fonction publique doivent enfin obtenir la reconnaissance salariale qui leur est due.

Aussi, la FSU Territoriale dépose des préavis de grève pour chaque journée, du 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre 2026, de 00h00 à 24h, couvrant l'ensemble des agent·es de la fonction publique territoriale. Ce préavis devra permettre aux personnels de participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Pour la FSU Territoriale

La co-secrétaire générale
Béatrice FAUVINET

Le co-secrétaire général
Julien FONTE

La FSU Territoriale
22 rue Malmaison 93170 Bagnolet
☎ 01 41 63 27 59 - ✉contact @snuter-fsu.fr - www.snuter-fsu.fr

ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN
F.S.U.